

16 juin 2017

Communiqué de presse

## Lancement du concours de pitch de l'ABG - 2017



L'ABG (Association Bernard Gregory) et ses partenaires, PhDTalent, la CASDEN Banque Populaire et l'ANDès, lancent la 4<sup>e</sup> édition du concours de pitch professionnel ABG qui récompense les pitches les plus percutants des jeunes chercheurs venant de toute la France.

Cette année, le rendez-vous est donné **le 20 octobre 2017** au cœur du **PhDTalent Career Fair**, salon dédié aux doctorants et docteurs, qui se tiendra au **CENTQUATRE**, à Paris.

Les candidats ayant franchi la phase de présélection se produiront lors du forum, le 20 octobre 2017. Ils disposeront de 120 secondes pour convaincre un jury de chefs d'entreprises/cadres et le public, en exposant leurs expériences de recherche et professionnelle, le tout, en rivalisant de clarté et de concision.

**3 lauréats** seront récompensés à l'issue de la compétition :

- 1<sup>er</sup> prix **1000 €** ;
- 2<sup>e</sup> prix **700 €** ;
- 3<sup>e</sup> prix **400 €**.

Un **prix du public** sera également décerné, grâce à la possibilité de voter via smartphone. Le vainqueur remportera **un bon d'achat de 150 € à utiliser sur les services proposés par l'ABG**.

Pour tenter sa chance, chaque participant(e) - docteur ou doctorant(e) en fin de doctorat - enverra par courriel une vidéo de son pitch, avant le 25 septembre. Après sélection par un premier jury, les finalistes seront notifiés avant le 1<sup>er</sup> octobre et coachés gratuitement par l'ABG en vue de la finale.

Pour en savoir plus : [www.abg.asso.fr](http://www.abg.asso.fr)

**Contact presse ABG :**

M. Ouissame BENFAIDA

[ouissame.benfaida@abg.intelliagence.fr](mailto:ouissame.benfaida@abg.intelliagence.fr)

01 42 74 27 18

**À propos de l'ABG :** association loi 1901 fondée en 1980, soutenue par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du CEA et du CNRS, elle a pour mission de favoriser le rapprochement des mondes économique et académique en facilitant la mobilité professionnelle des docteurs (PhD) et en accompagnant les entreprises dans le recrutement de ces profils. Elle développe des formations spécifiques pour les doctorants et les docteurs (PhD) et elle anime un site emploi (offres d'emploi, de sujets de thèse et de Master 2), une CVthèque de docteurs de toutes disciplines (plus de 1 000 profils en ligne), et DocPro [www.mydocpro.org](http://www.mydocpro.org), le portail des compétences des docteurs (PhD). L'ABG s'adresse à un vaste réseau de docteurs, laboratoires et entreprises, et publie plus de 3500 offres par an.

**À propos de la CASDEN Banque Populaire :** banque coopérative de toute la Fonction publique, la CASDEN fait partie du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France dont elle détient 3,5 % du capital. À fin 2016, la CASDEN Banque Populaire compte plus de 563 collaborateurs, 239 Délégués Départementaux, 8 284 Correspondants dans les établissements scolaires, universitaires et autres, et plus d'1,5 million de Sociétaires. La CASDEN Banque Populaire développe également ses relations avec les Universités et le monde de la Recherche pour favoriser la construction de projets qui participent à la vie des personnels et à la diffusion de la culture scientifique. Son réseau de Chargées de Relation Enseignement Supérieur et Recherche accompagne, sur leurs lieux de travail, les personnels de ces établissements.

**À propos de PhDTalent :** Avec pour but de décroiser le monde académique et le secteur privé, PhDTalent crée des ponts entre doctorants, docteurs et entreprises. Son offre se décline sous la forme de 2 activités :

- le PhDTalent Career Fair : le plus grand forum dédié au recrutement de docteurs en Europe (90 entreprises, 3000 visiteurs) organisé en partenariat avec l'ensemble des Communautés d'Universités et Etablissements (ComUE) d'Île-de-France et avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Mairie de Paris ;
- les missions doctorant-conseil : ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier des compétences d'un doctorant, expert de son domaine, le temps d'une mission d'expertise ou de conseil.

**À propos de l'ANDès - association nationale des docteurs :** fondée en 1970 et reconnue d'utilité publique depuis 1975, elle rassemble les docteurs de toutes disciplines, quel que soit leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger.

L'ANDès a trois missions principales :

- promouvoir le doctorat : mettre en avant la valeur ajoutée que représente l'expérience professionnelle du doctorat pour révéler les compétences des docteurs ;
- mettre les talents des docteurs au service de la société : contribuer au décroisement des sphères professionnelles en positionnant les docteurs comme « passeurs de frontières », tirer parti de l'expertise et des savoirs-faire des docteurs pour relever les défis du monde de demain ;
- créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs : augmenter la visibilité collective des docteurs, permettre à chacun de développer son réseau professionnel, favoriser les interactions entre créateurs de réseaux.